Résultats de la consultation publique sur la nécessité d'une aide publique pour les investissements dans les infrastructures de charge

Date de publication : 14 mai 2025

Le ministère de l'Economie du Grand-Duché de Luxembourg prévoit l'adaptation et la prolongation de la loi du 26 juillet 2022 relative au régime d'aides en faveur des entreprises investissant dans des infrastructures de charge pour véhicules électriques. Le règlement (UE) 651/2014 de la Commission déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, prévoit dans son article 36 *bis* la mise en place d'aides à l'investissement en faveur des infrastructures de charge. Néanmoins, dans des États membres où les véhicules 100% électriques représentent plus de 3% du parc immatriculé pour la catégorie de véhicules en cause, la nécessité d'une aide à l'investissement dans des infrastructures de charge doit être établie pour cette catégorie au moyen d'une consultation publique ouverte *ex ante* ou d'une étude de marché indépendante.

Etant donné que début octobre 2024 environ 6,2% des véhicules légers (catégories M1 et N1) immatriculés au Grand-Duché étaient 100% électriques, le ministère de l'Économie a organisé une consultation publique afin de recueillir l'avis des exploitants de points de charge sur le besoin potentiel de soutien financier public au développement des infrastructures de charge. La consultation publique a été menée du 18 novembre 2024 au 28 février 2025 à travers la plateforme Zesummen-vereinfachen.lu[1] du ministère de la Digitalisation. Au total, cinq exploitants de bornes de charge y ont participé.

Résumé de la consultation publique

Tous les répondants soulignent la nécessité d'une aide publique pour soutenir l'investissement dans les infrastructures de charge, tant pour les véhicules légers que pour les véhicules utilitaires lourds, en particulier afin d'accélérer le déploiement et de garantir une couverture suffisante sur l'ensemble du territoire.

Plusieurs réponses insistent sur le fait que le marché, à lui seul, ne permet pas d'atteindre les objectifs de transition énergétique, notamment dans les zones moins rentables ou rurales. Certains mettent en avant que les subventions publiques sont essentielles pour réduire les risques financiers et encourager l'innovation, tout en assurant une concurrence équitable entre les acteurs.

D'autres rappellent que l'aide doit être bien ciblée pour éviter les effets d'aubaine et garantir une utilisation efficace des fonds publics. Enfin, quelques commentaires évoquent la nécessité d'un accompagnement réglementaire et d'une simplification administrative pour faciliter les investissements privés, en complément des aides publiques.

[1] https://www.zesumme-vereinfachen.lu/fr-FR/projects/analyser-la-necessite-d-une-aide-publique-pour-l-investissement-dans-les-infrastructures-de-charge-1/1

Détail des réponses aux différentes questions

Pays d'opération

5/5 - Choix multiple - choisissez-en plusieurs - requis

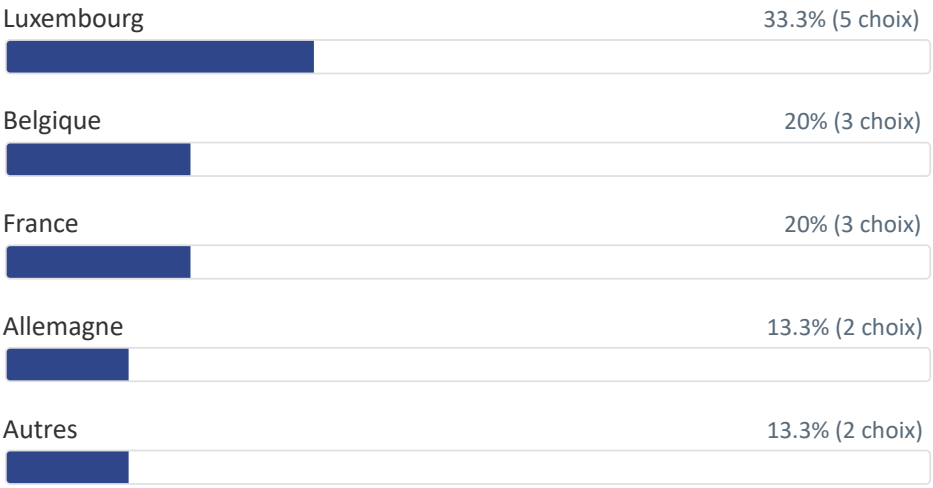

Depuis combien de temps êtes-vous exploitant de points de charge ?

5/5 - Choix multiple - choisissez-en un - requis

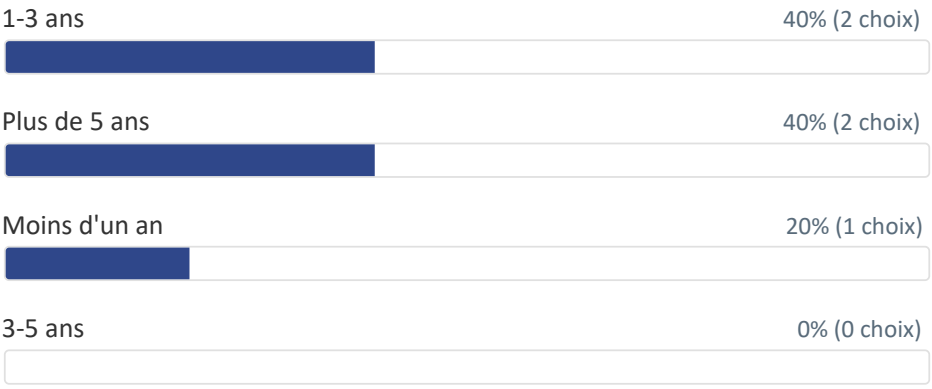

Quels types de bornes comprend votre réseau ?

5/5 - Choix multiple - choisissez-en plusieurs - requis

Quelle est l'ampleur de votre réseau actuel d'infrastructures de charge au niveau européen ?

5/5 – Indication de chiffre – requis

Points de charge AC : Les réponses varient fortement, allant de 0 à 450 000 points. Deux répondants déclarent ne pas avoir de réseau de points de charge AC, tandis qu'un acteur majeur revendique à lui seul 450 000 points de charge AC. [2]

Points de charge DC : Les chiffres vont de 11 à 150 000 points, là aussi avec une forte disparité. Un répondant domine largement avec 150 000 points de charge rapide, tandis que d'autres opèrent des réseaux beaucoup plus modestes.

Quelle est l'ampleur de votre réseau actuel d'infrastructures de charge au niveau national ?

5/5 – Indication de chiffre – requis

Les réponses à la consultation montrent que les participants disposent déjà d'une présence non négligeable au Luxembourg. En effet, les répondants déclarent un total de jusqu'à 297 points de charge AC, ce qui représente environ 11 % des bornes de type AC accessibles au public installées dans le pays à la fin de l'année 2024.

Du côté des points de charge rapide (DC), les répondants mentionnent ensemble jusqu'à 54 bornes, soit environ 13,5 % des 400 bornes rapides accessibles au public alors au Luxembourg.

Ces chiffres montrent que les participants à la consultation sont déjà des acteurs actifs dans le déploiement national et contribuent de manière significative à l'essor des infrastructures de charge dans le pays.

Quel est le type d'accessibilité de votre réseau actuel d'infrastructures de charge ?

5–5 - Choix multiple - choisissez-en plusieurs - requis

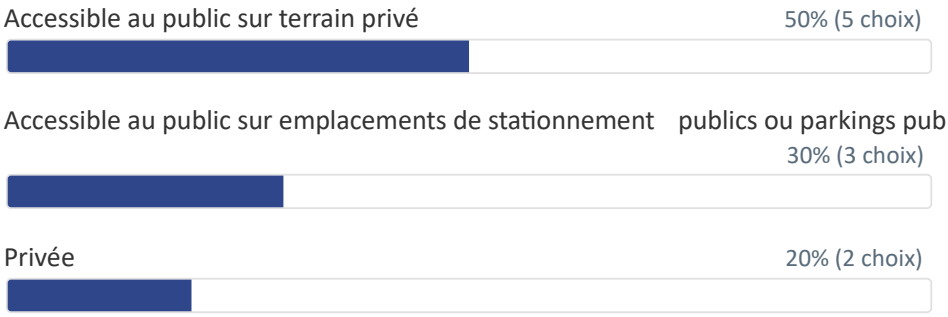

Quel est le type de véhicules pouvant recharger sur votre réseau actuel d'infrastructures de charge ?

5/5 - Choix multiple - choisissez-en plusieurs - requis

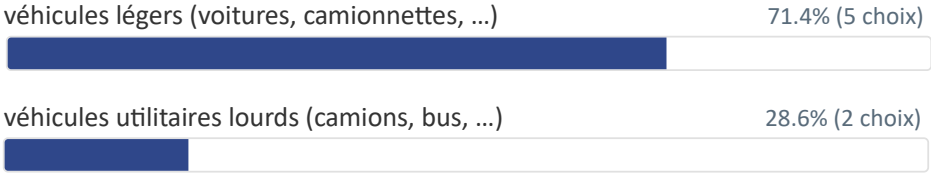

[2] A noter que selon le *European Alternative Fuels Observatory*, aucun exploitant de bornes de charge ne gère actuellement un réseau d'environ 450 000 points de charge AC accessibles au public. La réponse pourrait éventuellement se référer au nombre de points de charge AC auxquels le prestataire de services de mobilité associé donne accès.

Quels sont les principaux facteurs influençant vos décisions d'investissement dans les infrastructures de charge ?

5/5 - Choix multiple - choisissez-en plusieurs - requis

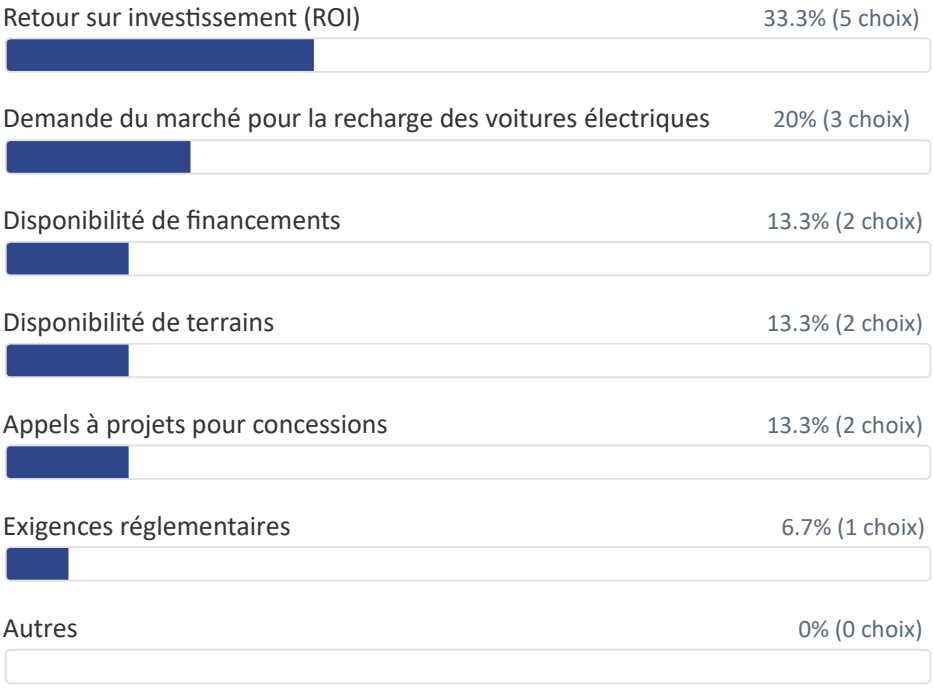

Quels défis rencontrez-vous actuellement pour étendre vos infrastructures de charge au Luxembourg ?

5/5 - Choix multiple - choisissez-en plusieurs - requis

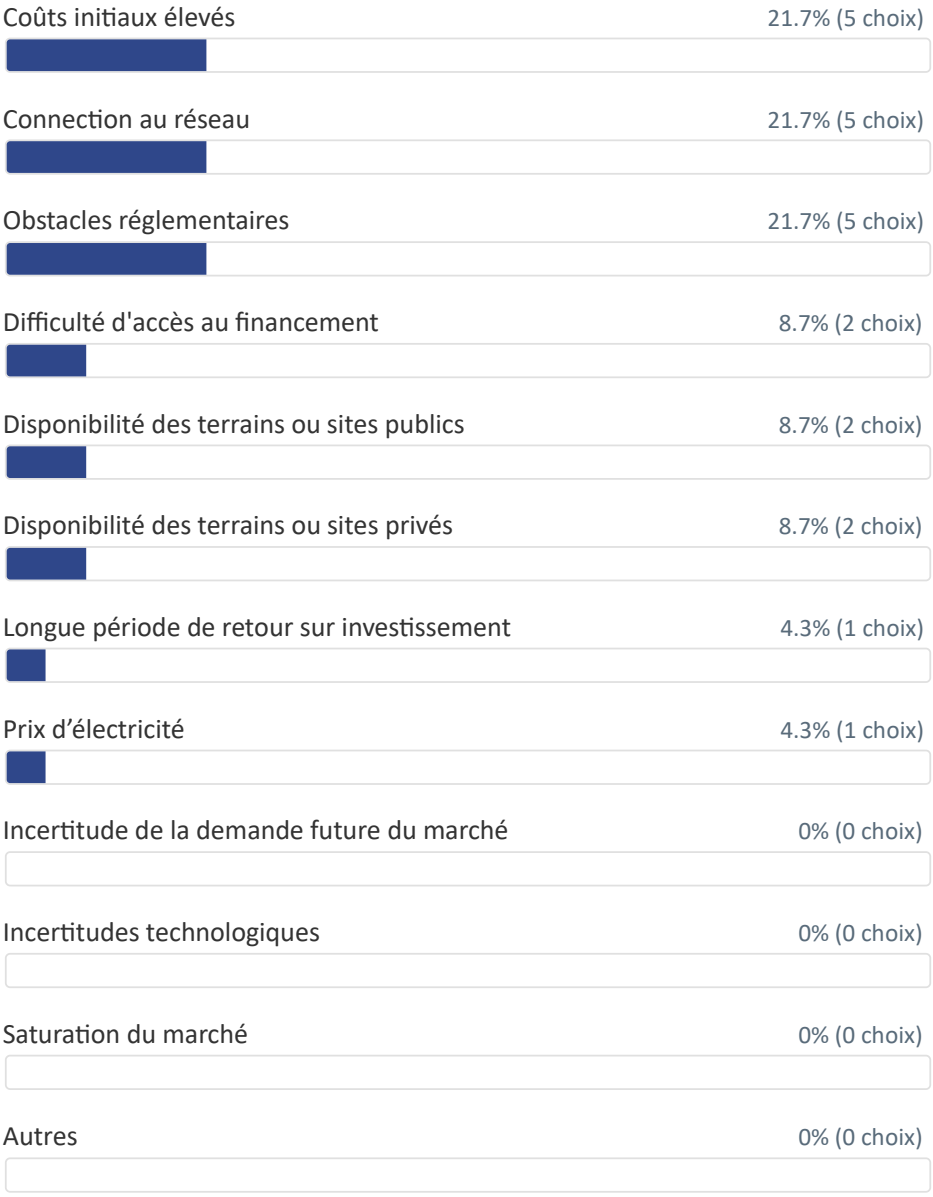

Quelles sont vos principales sources de financement pour l'investissement dans les infrastructures de charge ?

5/5 - Choix multiple - choisissez-en plusieurs - requis

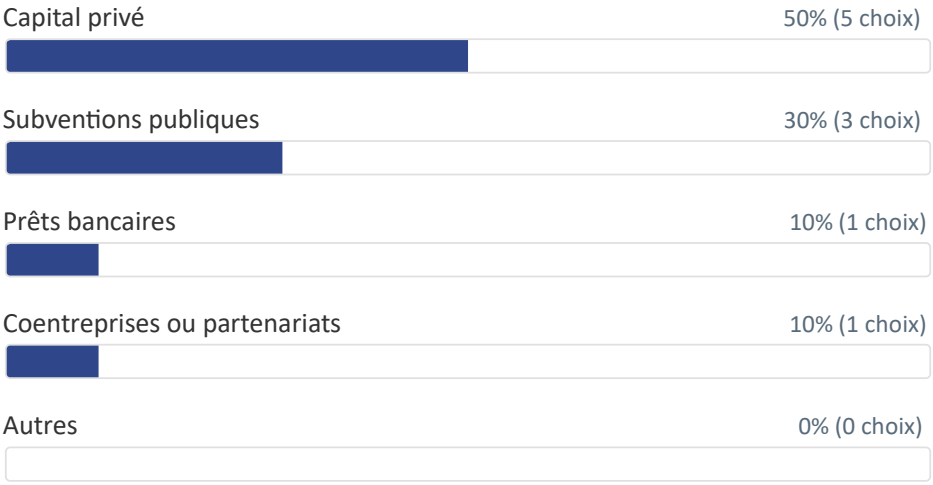

Avez-vous demandé un soutien financier public pour vos investissements dans les infrastructures de charge dans le passé ?

5/5 - Choix multiple - choisissez-en un - requis

Avez-vous reçu un soutien financier public pour vos investissements dans les infrastructures de charge dans le passé ?

5/5 - Choix multiple - choisissez-en un - requis

Avez-vous reçu un soutien financier du Gouvernement luxembourgeois pour vos investissements dans les infrastructures de charge ?

5/5 - Choix multiple - choisissez-en un - requis

Oui 60% (3 choix)

Non 40% (2 choix)

Non applicable (pas d'infrastructure de charge au Grand-Duché du Luxembourg) 0% (0 choix)

Si oui, quel type d'aide avez-vous reçu ?

3/5 - Choix multiple - choisissez-en plusieurs - facultatif

Aide en faveur d'infrastructures de charge suivant un appel à projets 60% (3 choix)

Pas de réponse 40% (2 choix)

Aide en faveur d'infrastructures de charges portées par les PME 0% (0 choix)

Autres 0% (0 choix)

Avez-vous reçu un soutien financier européen additionnel pour vos investissements dans les infrastructures de charge ?

5/5 - Choix multiple - choisissez-en un - requis

Non 100% (5 choix)

Oui 0% (0 choix)

Estimez-vous qu'un soutien financier soit nécessaire au cours des trois prochaines années pour répondre aux besoins futurs d'investissements dans les infrastructures de charge accessibles au public au Luxembourg ?

5/5 - Choix multiple - choisissez-en un - requis

Si oui, quel type de soutien serait le plus utile ?

5/5 - Choix multiple - choisissez-en plusieurs - requis

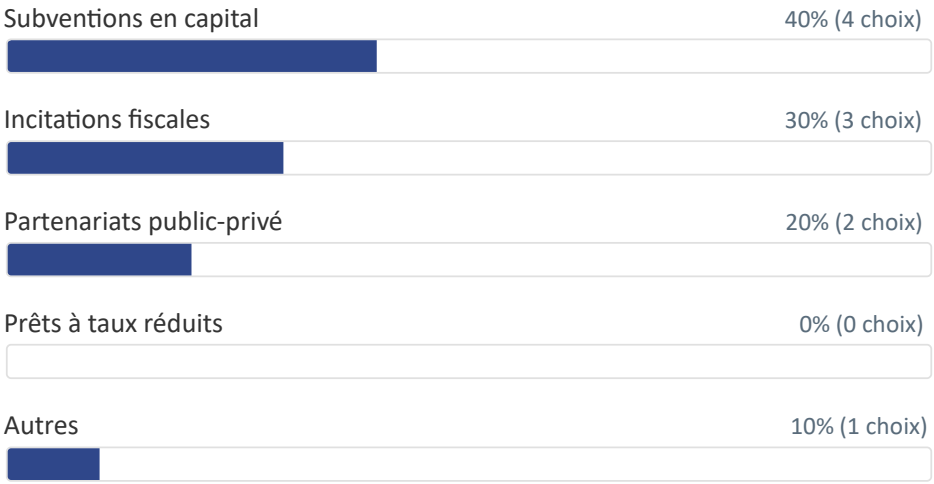

La majorité des répondants considèrent qu'une aide publique pour l'investissement dans tous les types d'infrastructures de charge accessibles au public est nécessaire – qu'il s'agisse de bornes AC ou DC, ou d'installations destinées aux véhicules légers comme aux véhicules utilitaires lourds.

Un répondant a notamment cité l'exemple de la France, où des subventions sont accordées pour ce type d'investissements. Cela suggère que les incitations financières sont perçues comme un levier efficace pour encourager le développement des infrastructures nécessaires.

Si une aide publique était fournie, comment cela influencerait-il vos décisions d'investissement ?

5/5 - Choix multiple - choisissez-en un - requis

Accélérerait considérablement l'investissement 80% (4 choix)

Accélérerait légèrement l'investissement 20% (1 choix)

N'aurait aucun impact sur les plans d'investissement 0% (0 choix)

Veuillez expliquer votre choix :

5/5 – Réponse longue - requis

Les répondants soulignent principalement l'importance des aides publiques pour accélérer l'investissement dans les infrastructures de charge. Ils indiquent que les subventions pourraient à la fois réduire les obstacles réglementaires, améliorer la rentabilité des projets et permettre d'envisager un plus grand nombre de sites pour l'installation de bornes. L'obtention de fonds de la part des maisons mères est souvent conditionnée à l'existence de subsides, et les retours sur investissement sont jugés insuffisants en l'absence de soutien public. Enfin, il est suggéré qu'un budget subventionné permettrait de multiplier significativement le nombre de sites équipés dès le lancement des projets.

Quels types spécifiques d'aides ou d'interventions politiques pensez-vous être les plus efficaces pour promouvoir les investissements dans les infrastructures de charge ?

5/5 – Réponse longue - requis

Les répondants suggèrent diverses formes d'aides et d'interventions politiques pour encourager les investissements dans les infrastructures de charge. Parmi les propositions, on retrouve la libéralisation et la réduction de l'implication des opérateurs de réseau l'octroi de subventions pour l'installation des postes de transformation et des bornes de charge ainsi que des aides en capital. Un autre répondant mentionne la subvention des travaux de génie civil et du raccordement aux réseaux. Un des répondants n'a pas fourni de réponse spécifique.

Dans quelle mesure les considérations de durabilité influencent-elles votre décision d'investir dans les infrastructures de charge ?

5/5 - Choix multiple - choisissez-en un - requis

Assez important 60% (3 choix)

Très important 40% (2 choix)

Pas important 0% (0 choix)

Selon vous, comment l'aide publique pourrait-elle soutenir les objectifs environnementaux et sociaux, tels que la réduction des émissions de carbone ou l'amélioration de l'accès aux infrastructures de charge ?

5/5 – Réponse longue - requis

Les répondants suggèrent que l'aide publique pourrait encourager l'utilisation d'énergies renouvelables pour alimenter les points de charge. Ils indiquent également que le développement d'une infrastructure de charge plus étendue pourrait inciter l'achat de véhicules électriques et contribuer à la réduction des émissions de carbone. Un répondant mentionne que cela pourrait améliorer la performance en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Enfin, il est proposé de définir des objectifs quantitatifs pour l'installation de bornes de charge dans les communes, en tenant compte de leur population et en répartissant ces bornes entre les zones résidentielles et commerciales.

Avez-vous des commentaires ou des recommandations supplémentaires concernant le potentiel de l'aide publique à soutenir les infrastructures de charge ?

1/5 – Réponse longue - facultatif

Le seul répondant souligne l'importance de simplifier les procédures et la réglementation pour faciliter la mise en place des infrastructures de charge, plutôt que de se concentrer uniquement sur le financement de projets qui pourraient s'avérer lourds, inefficaces ou mal adaptés aux besoins du marché. Il n'y a pas d'autres tendances ou points communs significatifs à relever, car les autres réponses ne contiennent pas de commentaires sur ce point.